

## RÈGLEMENT du Run Rozh Rance du 12 octobre 2025

### LA COURSE RUN

**Chaque coureur s'engage à se soumettre à ce règlement par le seul fait de son inscription, il dégage la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir du fait du non-respect de celui-ci.**

#### Présentation

**Le Run Rozh Rance** est organisé par l'association AMACS. La course Run, course solidaire a pour but de vous faire évoluer en milieu urbain et en milieu naturel et fragile, à protéger et préserver (zone natura 2000 et zone sensible)

Les fonds seront transformés en coupons sport au bénéfice de patients atteints ou en rémission de cancer, à utiliser auprès de l'association Sport Mer Santé agréée Maison Sport Santé par l'ARS (sauvetage sportif, natation, longe-côte, aquagym en mer etc... le tout, adapté à la pathologie de chaque adhérent) et un don sera à l'association AMOH (association malouine d'oncologie et d'hématologie)

#### **3 formats sont proposés :**

- Rance & Rozh** Pour les épreuves ROZH et RANCE, veuillez-vous reporter au règlement correspondant.
- Run un circuit de 5 km et un circuit de 8 km au choix en duo (mixte, femmes, hommes)**

**Les distances sont fournies ici à titre indicatif et peuvent être modifiées pour le jour de l'épreuve.**

**Cette matinée multi activités se déroulera le dimanche 12 octobre 2025 au Minihic Sur Rance.**

**Le départ de la course RUN de 8 km est donné à 10h00 à la grève de Gautier après un échauffement collectif à 9h45.**

**Le départ de la course RUN de 5 km est donné à 10h30 à la grève de Garel après un échauffement collectif à 10h15.**

#### Conditions de participation

##### RUN

La course doit se faire en équipe de 2

«RUN 5 km» est ouverte aux coureurs à partir de 14 ans (nés après 2011 inclus)

«RUN 8 km» est ouverte aux coureurs à partir de 16 ans (nés après 2009 inclus)

Les mineurs sont sous la responsabilité des représentants légaux.

#### Tarif, dates et clôtures des inscriptions

**Les inscriptions se font via le site d'inscription en ligne Nextrun**

**Le quota** possible de participants est fixé par l'Organisation et mentionné sur le site d'inscription en ligne. Il est fixé à 150 coureurs soit 75 binômes.

**Les inscriptions seront closes** au plus tard à la date figurant sur le site d'inscription en ligne, ou dès lors que le quota d'inscription est atteint.

Tarifification:

La course Run de 5km = 7€ par coureur soit 14€ par équipe

La course Run de 8km = 8€ par coureur soit 16€ par équipe

### Modalités de remboursement en cas de forfait

L'inscription d'un coureur est finale, non cessible, non transmissible et ne pourra donner lieu à aucun remboursement. L'organisation devra être contactée au plus vite.

Le site d'inscription Nextrun propose une assurance annulation.

### Horaires

**RUN 5 Km** : Accueil et échauffement à la **grève de Garel** à 10h15 pour un **départ à 10h30**.

**RUN 8 km** : Accueil et échauffement depuis la **grève de Gautier** à 9h45 pour un **départ à 10h** et une **arrivée à la grève de Garel (ATTENTION lieux différents départ et arrivée)**

### Le Parcours

- Le strict respect du code de la route sera appliqué
- Le parcours est affiché au départ ; vous êtes invité à le consulter avant.
- Le parcours traversera en particulier des terrains communaux, des terrains privés, des forêts et bois domaniaux, des aires protégées. Les autorisations de passage sont accordées au RUN ROZH RANCE pour le seul jour de la manifestation.
- Afin de préserver les conditions de sécurité et de bon déroulement de l'épreuve, l'Organisation se réserve à tout moment le droit de modifier le parcours sans préavis.

**Les zones les plus exposées aux risques d'accidents du parcours trail, seront balisées, signalées. Nous vous recommandons votre plus grande vigilance sur les "pièges" que peuvent constituer l'état du terrain : cailloux, souches d'arbustes coupés à ras, ornières, branchages...**

### Le matériel et l'équipement

Les coureurs sont responsables pendant toute l'épreuve du matériel qu'ils utilisent. L'association AMACS décline toute responsabilité en cas de vol et de perte ou de toute autre détérioration du matériel.

### Ravitaillement et petite restauration

Il y aura une restauration sur place ( les fonds seront également transformés en coupons sport).

Prévoir un moyen de paiement avec vous (surtout pour les coureurs du 8 km dont le départ et l'arrivée n'est pas au même endroit).

Possibilité de réserver votre galette saucisse et votre boisson en ligne via nextrun.

Des zones de propreté (poubelles, ...) sont prévues pour les déchets. Il est demandé aux participants de respecter scrupuleusement ces zones.

- **Veillez-vous munir d'un gobelet pour le ravitaillement et la restauration.**

**Nous faisons le choix de limiter tout déchet. Luttons ensemble contre la pollution**

### Sécurité

- Un dispositif de sécurité spécifique est mis en œuvre par l'Organisation jusqu'à 12h15
  - Un poste de secours est mis à disposition près de la zone de départ/arrivée.
  - Le parcours sera encadré par des bénévoles.
- A partir de 12h15 vous serez sous votre entière responsabilité.

### Modification / Annulation de l'épreuve

Dans le cas de prévisions météorologiques défavorables ou tout autre événement majeur susceptible de mettre en péril la sécurité des marcheurs, ou d'entraver le bon déroulement de la manifestation, l'Organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie de l'épreuve. Dans la mesure du possible, l'Organisation propose un parcours de substitution. Un communiqué sera immédiatement fait auprès de tous les participants. En cas de force majeure ou en cas de raisons sanitaires, l'Organisation se réserve le droit d'annuler intégralement la manifestation. Dans tous les cas de modification ou d'annulation de la course, aucune réclamation, ni responsabilité ne pourra être retenue à l'encontre de l'Organisation et les coureurs ne pourront être dédommagés de leur engagement.

### Assurance

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.  
Chaque participant est responsable de sa propre assurance individuelle en cas d'accident ou de blessure. Il lui appartient de vérifier sa couverture.

L'Organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance du :

- à un mauvais état de santé du coureur
- au non-respect des consignes de l'Organisation

### Respect de l'environnement

L'épreuve se déroule sur des zones naturellement soumises à la protection de l'environnement et sur des zones Natura 2000 particulièrement sensibles.

L'Organisation met un point d'honneur tout particulier à ce que cet environnement soit respecté durant l'épreuve.

Il est donc strictement interdit de jeter quoi que ce soit sur le parcours.

Tout manquement à ces règles élémentaires entraînerait une remarque immédiate ainsi qu'un retrait du parcours, sans qu'un remboursement ou indemnité ne puisse être réclamé par le participant.

### Droits à l'image

Tout coureur renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant le parcours comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Les professionnels audiovisuels ou photos doivent obtenir leur accréditation auprès de l'Organisation. Aucune image, aucune photographie ou aucun film vidéo ne pourra être commercialisé auprès de partenaires publics ou privés, de chaînes télévisées, de quelque nature que ce soit sans l'accord express de l'Organisation.

### ACCEPTATION DU REGLEMENT

**Chaque participant déclare avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à en respecter les clauses et à accepter les décisions de l'Organisation**

**L'inscription à la course Run vaut acceptation du présent règlement.**

## **RÈGLEMENT du Raid Rozh Rance du 12 octobre 2025**

### **LA MARCHÉ ROZH**

**Chaque marcheur s'engage à se soumettre à ce règlement par le seul fait de son inscription, il dégage la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir du fait du non-respect de celui-ci.**

#### **Présentation**

**Le Raid Rozh Rance** est organisé par l'association AMACS. La marche Rozh, marche solidaire a pour but de vous faire évoluer en milieu urbain et en milieu naturel et fragile, à protéger et préserver (zone natura 2000 et zone sensible)

Les fonds seront transformés en coupons sport au bénéfice de patients atteints ou en rémission de cancer, à utiliser auprès de l'association Sport Mer Santé agréée Maison Sport Santé par l'ARS (sauvetage sportif, natation, longe-côte, aquagym en mer etc.... le tout, adapté à la pathologie de chaque adhérent) et un don sera à l'association AMOH (association malouine d'oncologie et d'hématologie)

**1 format libre est proposé :**

- Rozh = un circuit de 5 km**

**Cette matinée multi activités se déroulera le dimanche 12 octobre 2025 au Minihic Sur Rance.**

**Le départ de la marche Rozh est donné à 10h30 à la plage de Garel après un échauffement donné à 10h15.**

#### **Conditions de participation**

##### **ROZH**

« ROZH » est ouverte à tous et à toutes

Les mineurs sont sous la responsabilité des représentants légaux et doivent être accompagnés.

Les chiens sont autorisés seulement tenus en laisse rose.

Pour la préservation du site, les bâtons de marche ne sont pas autorisés.

#### **Tarif, dates et clôtures des inscriptions**

**Les inscriptions se font via le site d'inscription en ligne Nextrun ou sur place à partir de 9h30 à la salle du conseil de la Mairie du Minihic sur Rance.**

**Le quota** possible de participants est fixé par l'Organisation et mentionné sur le site d'inscription en ligne. Il est fixé à **300 marcheurs**.

**Les inscriptions seront closes** au plus tard à la date figurant sur le site d'inscription en ligne, ou dès lors que le quota d'inscription est atteint.

Tarifification :

La marche Rozh = **7 euros** par marcheur      Gratuit pour moins de 16 ans

#### **Modalités de remboursement en cas de forfait**

L'inscription d'un marcheur est finale, non cessible, non transmissible et ne pourra donner lieu à aucun remboursement. L'organisation devra être contactée au plus vite.

Le site d'inscription Nextrun propose une **assurance annulation**.

#### **Horaires**

A partir de 9h30 **Accueil et départ à 10h30 à la plage de Garel.**

### Le Parcours

- Le strict respect du code de la route sera appliqué
- Le parcours est affiché sur le lieu d'inscription et au départ ; vous êtes invité à le consulter avant.
- Le parcours traversera en particulier des terrains communaux, des terrains privés, des forêts et bois domaniaux, des aires protégées. Les autorisations de passage sont accordées au RAID ROZH RANCE pour le seul jour de la manifestation.
- Afin de préserver les conditions de sécurité et de bon déroulement de l'épreuve, l'Organisation se réserve à tout moment le droit de modifier le parcours sans préavis.

### Le matériel et l'équipement

- Veuillez-vous munir de chaussures adaptées pour les chemins et sentiers côtiers, d'un sac à dos avec de quoi vous hydrater.

Les marcheurs sont responsables pendant toute l'épreuve du matériel qu'ils utilisent, qui leur appartient ou qui leur est prêté. L'association AMACS décline toute responsabilité en cas de vol et de perte ou de tout autre détérioration du matériel

### Ravitaillement et petite restauration

Il y aura une restauration sur place (les fonds seront également transformés en coupons sport)  
Des zones de propreté (poubelles, ...) sont prévues pour les déchets. Il est demandé aux participants de respecter scrupuleusement ces zones.

- **Veuillez-vous munir d'un gobelet pour le ravitaillement et la restauration.**  
**Nous faisons le choix de limiter tout déchet. Luttons ensemble contre la pollution**

### Sécurité

- Un dispositif de sécurité spécifique est mis en œuvre par l'Organisation **jusqu'à 13h00**  
A partir de 13h00 vous serez sous votre entière responsabilité.
- Un poste de secours est mis à disposition près de la zone de départ/arrivée.
- Le parcours sera encadré par des bénévoles.

### Modification / Annulation de l'épreuve

Dans le cas de prévisions météorologiques défavorables ou tout autre événement majeur susceptible de mettre en péril la sécurité des marcheurs, ou d'entraver le bon déroulement de la manifestation, l'Organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie de l'épreuve. Dans la mesure du possible, l'Organisation propose un parcours de substitution. Un communiqué sera immédiatement fait auprès de tous les participants. En cas de force majeure ou en cas de raisons sanitaires, l'Organisation se réserve le droit d'annuler intégralement la manifestation. Dans tous les cas de modification ou d'annulation de la marche, aucune réclamation, ni responsabilité ne pourra être retenue à l'encontre de l'Organisation et les marcheurs ne pourront être dédommagés de leur engagement.

### Assurance

La marche est assurée en responsabilité civile par la société d'assurance de AMACS.  
Tout marcheur accidenté devra en faire la déclaration auprès de celle-ci.  
Les conditions couvertes par cette assurance sont disponibles sur le site web de l'épreuve,

L'Organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance du :

- à un mauvais état de santé du marcheur
- au non-respect des consignes de l'Organisation

### Respect de l'environnement

L'épreuve se déroule sur des zones naturellement soumises à la protection de l'environnement et sur des zones Natura 2000 particulièrement sensibles.

L'Organisation met un point d'honneur tout particulier à ce que cet environnement soit respecté durant l'épreuve.

Il est donc strictement interdit de jeter quoi que ce soit sur le parcours.

Tout manquement à ces règles élémentaires entraînerait une remarque immédiate ainsi qu'un retrait du parcours, sans qu'un remboursement ou indemnité ne puisse être réclamé par le participant.

### Droits à l'image

Tout marcheur renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant le parcours comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Les professionnels audiovisuels ou photos doivent obtenir leur accréditation auprès de l'Organisation. Aucune image, aucune photographie ou aucun film vidéo ne pourra être commercialisé auprès de partenaires publics ou privés, de chaînes télévisées, de quelque nature que ce soit sans l'accord express de l'Organisation.

## ACCEPTATION DU REGLEMENT

**Chaque participant déclare avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à en respecter les clauses et à accepter les décisions de l'Organisation**

**L'inscription à la marche Rozh vaut acceptation du présent règlement.**

# RÈGLEMENT DE L'ÉVÉNEMENT LONGE CÔTE RANCE SAUVETAGE SPORTIF

Dimanche 12 octobre 2025 – Minihic-sur-Rance (Ille-et-Vilaine)

## • Engagement des participants

Toute inscription au Longe Côte Rance implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

En s'inscrivant, chaque participant décharge les organisateurs de Sport Mer Santé et de AMACS de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident résultant du non-respect des consignes ou du règlement.

## 2. Présentation de l'événement

Le « **Longe Côte Rance** » est un événement sportif et solidaire organisé dans le cadre d'Octobre Rose, par l'**Association AMACS** en partenariat avec l'**association Sports Mer Santé**.

Il s'agit d'une animation de **Longe Côte** associée à des activités dynamiques type **aquagym**.

Le "**Sauvetage sportif**" est une activité proposée aux enfants de 5 à 15 ans combinant du **beach flag, des relais, du sauvetage aquatique...**

Ces activités se déroulant dans les eaux de la Rance, dans une zone classée Natura 2000 et zone naturelle sensible, il est donc demandé à tous les participants de respecter ce milieu fragile et de contribuer à sa préservation.

## 3. Déroulement de l'événement

**Lieu :** Grève de Garel – Minihic-sur-Rance (35)

**Date :** Dimanche 12 octobre 2025

**Rendez-vous :** 10h00

**Échauffement :** 10h15

**Entrée dans l'eau :** 10h30

## 4. Conditions de participation

L'événement est ouvert à tous, sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- **À partir de 16 ans :** Participation au Longe Côte Rance en milieu aquatique.

**Certificat médical obligatoire lors de l'inscription sur Nextrun.**

- **De 5 à 15 ans :** Activités encadrées de type sauvetage sportif, sur la plage ou au bord de l'eau.

**Autorisation parentale obligatoire lors de l'inscription sur Nextrun.**

Aucune allure imposée : l'objectif est la découverte du longe côte dans une ambiance conviviale et solidaire, accessible à tous les niveaux.

## 5. Inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur la plateforme **Next Run**.

### - Tarif :

15 € par participant (à partir de 16 ans)

Don libre pour l'activité enfant (de 5 à 15 ans)

Ce tarif inclut :

- \* La participation à l'événement
- \* L'encadrement et la sécurité
- \* Les animations
- \* Les frais de gestion de la plateforme

Nombre de places limité :

- 150 participants pour le long fit Rance

- 40 participants pour le sauvetage sportif.

Clôture des inscriptions : à la date indiquée sur la plateforme ou dès que le quota est atteint.

## 6. Équipement obligatoire

Pour des raisons de sécurité et de confort thermique, le port d'un équipement adapté est obligatoire :

- \* Combinaison Néoprène, ou Lycra Néoprène, ou Shorty

**Location possible** : via la plateforme Next Run, au tarif de 10 € par combinaison (dans la limite des disponibilités) reversé intégralement à AMACS.

## 7. Sécurité et encadrement

L'événement se déroule sous la responsabilité de moniteurs diplômés. Des mesures de sécurité sont mises en place, notamment la présence de sauveteurs pour assurer la surveillance du plan d'eau.

## 8. Respect de l'environnement

Le site est un espace protégé. Nous comptons sur chaque participant pour adopter un comportement écoresponsable :

- \* Ne rien jeter au sol ni dans l'eau
- \* Respecter la faune, la flore et les autres usagers du littoral

## 9. Assurance et responsabilité

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.

Chaque participant est responsable de sa propre assurance individuelle en cas d'accident ou de blessure. Il lui appartient de vérifier sa couverture.

## 10. Petite restauration

Il y aura une restauration sur place ( les fonds seront également transformés en coupons sport).

Prévoir un moyen de paiement avec vous

Possibilité de réserver votre galette saucisse et votre boisson en ligne via nextron.

Des zones de propreté (poubelles, ...) sont prévues pour les déchets. Il est demandé aux participants de respecter scrupuleusement ces zones.

- **Veillez vous munir d'un gobelet pour la restauration.**

**Nous faisons le choix de limiter tout déchet. Luttons ensemble contre la pollution**